



## Conseil d'Administration de l'ONF du 16/12/2020

### Compte-rendu EFA-CGC

Cher(e)s collègues,

Jeudi 16 décembre avait lieu le dernier Conseil d'administration de 2020.

Ce CA aurait dû être celui du vote du nouveau contrat Etat/ONF, de la convention avec les communes forestières et du projet stratégique, après un CA préparatoire fin octobre.

De semaine en semaine la présentation de ces documents est reportée et les négociations se font en toute opacité. La première version du contrat transmise début novembre aux organisations syndicales n'est qu'une coquille vide, et rien n'y figure sur les moyens et les solutions pour sortir l'ONF de la crise. Ces sujets ne figuraient donc pas à l'ordre du jour du CA.

En ouverture de séance, les représentants des personnels ont lu la **déclaration jointe au nom de l'ensemble des organisations syndicales de l'ONF**.

Le seul point important à l'ordre du jour était le vote du budget. Premier budget du nouveau contrat, celui-ci aurait dû donner la tendance des décisions gouvernementales. Il n'en est rien ! Le budget est prévu en déficit de 115 M€, avec **7 872 ETPT** (équivalents temps plein travaillés, c'est à dire les effectifs moyens sur l'année), **en baisse de 168 par rapport au budget initial 2020** (qui n'a pas été respecté puisque l'année devrait se terminer à 7899 ETPT, passant pour la première fois sous la barre des 8 000).

Il est à noter que le projet de loi de finances 2021, même après la baisse de 95 ETPT qui y est inscrite, prévoit un schéma d'emploi de 8 390 ETPT. Avec le budget présenté pour vote au CA de l'ONF, on en est loin, on s'en éloigne de plus en plus chaque année !

Par ailleurs, les contributions publiques sont prévues en baisse. L'état n'apporte aucun soutien particulier à l'ONF. Mieux, la direction de l'ONF, qui ne tient pas compte de l'amendement Cattelot (annulé depuis par le gouvernement) pour les effectifs, y intègre les 3,7 M€ de financements supplémentaires prévus par cet amendement !

Depuis trois mois, l'actualité de notre travail est rythmée par les impacts du plan de relance, mais rien ne figure au budget, ni dans les recettes, ni dans les dépenses !

Deux interprétations sont alors possibles : soit ce budget est la stricte préfiguration de la volonté du gouvernement pour le contrat, soit il est mensonger. C'est cette dernière explication qui a été fournie aux administrateurs : tout le monde sait que ce budget ne sera pas celui qui sera exécuté, puisqu'il n'intègre ni les arbitrages gouvernementaux (...), ni le plan de relance, mais il nous est demandé de "faire semblant", pour permettre à l'ONF de fonctionner en début d'année. Surréaliste !

Dans ces conditions, seuls les représentants des ministères ont voté pour le budget (13 voix).

De manière remarquable et inédite, le représentant de l'Inspection Générale des Finances s'est abstenu, pour marquer son désaccord avec l'absence de décisions gouvernementales.

L'ensemble des représentants des personnels a voté contre (7 voix), ainsi que les représentants de l'Assemblée des Régions de France (ARF), de la Fédération Nationale du Bois (FNB) et de France Nature Environnement (FNE).

*Les représentants de la Fédération Nationale des Communes Forestière (FNCOFOR) - 4 voix - ont souhaité marquer leur désaccord avec ce budget en... s'abstenant. Position incompréhensible de leur part car elle a permis au budget d'être approuvé (ce qu'ils ne pouvaient ignorer...) par 13 voix contre 10... Pour le Président du Conseil d'Administration, qui siège en tant que représentant de la FNCOFOR, il s'agit d'une "abstention interpellative", concept difficilement compréhensible.*

*Malheureusement, ce CA augure très mal des décisions qui pourraient être prises par le gouvernement en 2021. Les rumeurs qui circulent dans la presse ces temps-ci risquent bien d'être la réalité.*

*La représentante des personnels d'encadrement  
Armelle Noé*